

EDITO

Le mot  
Le mot  
du Président  
du Président



## LES ÉQUIPES SANTÉ TRAVAIL

# LES ÉQUIPES EN ACTION



**Prévention du risque routier**  
*Table ronde organisée par la SRE 35 en partenariat avec le STSM, jeudi 20 novembre à la Maison des Associations de Saint-Malo.*

### SOMMAIRE

**Dossier spécial :**  
Diagnostic ergonomique et  
prestation « prêt de matériel »  
Page 2

Action de terrain et  
aménagement de poste  
Témoignages  
Page 3

**Actualités du Service :**  
Action « risque routier »  
Page 4

Les aménagements de poste de travail représentent une activité majeure des Services de Santé au Travail requérant une pluri-compétence : le Médecin du Travail pose le diagnostic médical, l'Assistante Prévention analyse le poste, l'Ergonome propose des solutions d'adaptation et l'Assistante Sociale du Travail peut, le cas échéant, rechercher des financements.

Le témoignage, qui vous est livré en page 3, illustre ce travail d'équipe et montre qu'il est possible (en concertation avec l'employeur) d'aboutir à des résultats concrets et pérennes.

L'enjeu est d'importance, tant pour le salarié que pour l'employeur et il faut rappeler qu'en matière d'aménagement de poste, la réactivité est essentielle afin d'éviter la chronicité des pathologies occasionnant des arrêts de travail à répétition. Plus les mesures techniques et organisationnelles interviennent précocement, plus leur mise en place est facile et leur résultat efficient.

Concernant les aménagements de poste dédiés plus spécifiquement au secteur tertiaire, le STSM a développé une prestation de prêt de matériel bureautique (page 2), dont la mise en œuvre fait partie intégrante d'un diagnostic ergonomique. Ce dispositif a l'avantage de proposer une solution technique « clés en main » dont l'efficacité est préalablement testée par le salarié tout en déchargeant l'employeur des démarches, toujours complexes et chronophages, de recherche d'équipement.

En marge de ces actions individuelles, notre Service de Santé au Travail continue de porter ses efforts sur les réunions d'information collective. Dans ce cadre, le STSM s'associe au SRE35 pour vous proposer prochainement une table ronde sur le « risque routier » (page 4).

J.L FAVRE



# DIAGNOSTIC ERGONOMIQUE ET PRESTATION «PRÊT DE MATÉRIEL»

Daphné JAN



Ergonome  
STSM

«50 % des interventions ergonomiques donnent lieu à une prestation de prêt de matériel.

Ceci correspond majoritairement à du matériel bureautique qui fait l'objet d'une mise à disposition auprès de nos entreprises adhérentes ( souris de différents modèles, pupitres documents, supports pour avant-bras...) et des sièges.

Les prêts durent environ 7 à 10 jours et n'engendrent aucun frais. Ils sont effectués par l'ergonome (secondée par l'Assistante du Pôle Prévention) et permettent de valider ou d'affiner les pistes d'améliorations préconisées dans le diagnostic ergonomique».



« Suite à un grave accident entraînant depuis d'importantes douleurs lombaires, mon état de santé rendait difficiles mes conditions de travail initiales.

**« L'action de l'ergonome a permis l'acquisition d'un matériel adapté à ma situation. »**

À la demande du Médecin du Travail, et avec l'accord de mon employeur, Madame JAN - Ergonome du STSM - est intervenue sur mon lieu de travail. Son intervention a consisté en un examen minutieux de l'installation de mon poste dans le but de procéder à des améliorations visant à avoir notamment une meilleure position corporelle.

Le prêt de matériel, les conseils et les changements qu'elle a apportés ont permis d'aménager au mieux mon poste et de soulager mes douleurs. Son action a également facilité une prise de conscience de mon employeur et a permis l'acquisition d'un matériel le mieux adapté possible à ma situation.»

*Témoignage de Mme B. , salariée d'une Etude de Notaires à Saint-Malo.*



Un nouveau dépliant dédié à l'ergonomie du travail sur écran sera prochainement en libre téléchargement sur notre site internet.

[www.sante-travail-saint-malo.org](http://www.sante-travail-saint-malo.org)

# ACTION DE TERRAIN ET AMÉNAGEMENT DE POSTE

Dr Emmanuelle RIOUAL



Médecin du Travail  
STSM

Véronique FERRON



Assistante Prévention  
STSM

«L'objectif de l'étude que je devais mener était de définir si des pistes d'aménagement de poste étaient envisageables afin de faciliter un maintien dans l'emploi.

L'étude de poste, réalisée sur le terrain, dans l'atelier où exerçait habituellement la salariée, m'a permis de mieux cerner l'environnement de travail de Mme LEROY, tout en définissant les tâches qui ne posaient pas de problème et bien évidemment celles où les contraintes gestuelles étaient importantes, au regard de son état de santé. Cette première phase d'observation a été complétée par un diagnostic ergonomique et des conseils de matériel adapté.»

«J'ai missionné Véronique FERRON, l'Assistante Prévention de mon équipe, pour qu'elle réalise l'étude du poste de Mme LEROY, salariée publiciste de la société FLASH PUB à Dol-de-Bretagne. À la suite d'un long arrêt en AT et dans le cadre d'une visite de pré-reprise, il semblait fort probable que cette salariée allait rencontrer des difficultés lors de la reprise de son activité.»



Avant...



Après...



L'acquisition d'équipements et notamment d'une nouvelle presse a permis de réduire les contraintes posturales de Mme LEROY lors de ses diverses activités.

« La venue de l'Assistante Prévention pour étudier mon poste de travail a été l'occasion de prendre conscience qu'il était possible de faire des aménagements de poste pour que je puisse continuer à travailler.

Le fait de se sentir écoutée et de pouvoir échanger sur ma situation a atténué mes craintes et a contribué à me remettre dans une dynamique positive de reprise du travail. Je pense que sans ce soutien, j'aurais tout laissé tomber...

Aujourd'hui, les aménagements et investissements qui ont pu être réalisés, m'apportent satisfaction car ils me permettent de travailler en confiance tout en préservant ma santé et ma sécurité.

Je ne pensais pas que le Service de Santé au Travail de Saint-Malo pouvait m'apporter une aide concrète telle que celle-ci. Jusqu'à présent, je ne connaissais uniquement que l'aspect périodique des visites médicales ».

*Témoignage de Mme LEROY, salariée de l'entreprise FLASH PUB à Dol- de -Bretagne.*

«En tant qu'employeur et artisan, j'ai trouvé très intéressant de pouvoir faire appel au Service de Santé au Travail de Saint-Malo pour m'aider à gérer la reprise du travail de ma salariée dans de bonnes conditions. C'est rassurant et encourageant de savoir que les aides et les prestations apportées sont les mêmes quelle que soit la taille de l'entreprise.»

*Employeur, FLASH PUB à Dol- de -Bretagne.*

# LE RISQUE ROUTIER PARLONS-EN!

Parce que conduire est aussi une situation de travail, de nombreux cadres, commerciaux, techniciens et ouvriers du Bâtiment prennent le volant pour effectuer des déplacements professionnels dans le cadre de leurs missions.

Comme tout risque professionnel, le risque routier doit donc faire l'objet d'une évaluation par l'employeur. Or, il s'avère souvent que ce risque soit minimisé ou oublié.

**Première cause d'accident mortel au travail, le risque routier est un risque professionnel à part entière.**



Une étude récente dans le BTP a montré que 50 % des entreprises omettaient d'inscrire le risque routier dans le Document Unique. *Simple oubli ou manque de sensibilisation et de repères ?*

**Judi 20 novembre 2014**  
**10h00 - 12h00**

Maison des Associations,  
5 rue Ernest Renan, Saint-Malo.

Le Service de Santé au Travail de Saint-Malo s'associe au SRE 35 et à ses partenaires [CARSAT, Préfecture] afin de vous proposer un temps d'informations et d'échanges autour de cette problématique de sécurité au travail.

Pour vous inscrire : contactez Gwenaëlle TELLIER au 02.99.81.12.22 ou par e-mail : [gtellier@stsm35.fr](mailto:gtellier@stsm35.fr)

**Projection du film primé au festival mondial du film de sécurité routière en avril 2013**  
*« Le risque routier : une priorité pour les entreprises », suivie d'une table ronde.*

PARTICIPANTS

**La Préfecture d'Ille&Vilaine** : présentation de l'accidentologie du département.

**La CARSAT** : information/prévention des accidents du travail en lien avec les déplacements des salariés.

**Le SRE 35** : témoignages, bonnes pratiques des entreprises adhérentes.

**Le STSM** : information/sensibilisation des entreprises.

**Promouvoir**  
**Faciliter**  
**Accompagner**



Les démarches, les initiatives et les actions de prévention du risque routier en entreprise, en Ille-et-Vilaine.



Le SRE 35 est une association ouverte à toutes les entreprises. Sa vocation première est d'offrir un lieu d'échanges et d'entraide afin de mieux prendre en compte le risque routier et de bénéficier de l'expérience des autres membres en matière de prévention.

